



Institut de Documentation et de
Recherche sur la Paix

Les cahiers *de l'IDRP*

juin 2013

* *Le Livre blanc de la défense et de
la sécurité*

par Daniel Durand, François Géré

* *Quel avenir pour l'Afghanistan ?*

par Emmanuel Dupuy, Patrice Jorland

* *Hors-dossier : Un monde en
transition*

Par Jacques Le Dauphin

Livre blanc : une copie à revoir ⁽¹⁾

Daniel Durand
chercheur à l'IDRP (Institut de Recherches et de Documentation sur la Paix)

1 - Ambiguïtés en série...

Le « Livre blanc 2013 de la défense et de la sécurité nationale » a été publié le 29 avril dernier. Il reprend le même intitulé que le précédent en liant le concept de « *sécurité nationale* » à celui de Défense. Seulement deux autres documents de ce genre avaient vu le jour : le Livre Blanc sur la Défense Nationale publié en 1972 par Michel Debré, qui avait conceptualisé la force nucléaire française et celui publié en 1994 sous le gouvernement d'Édouard Balladur, qui avait tiré les enseignements de la fin de la Guerre Froide et ouvert le chemin à la professionnalisation des armées en 1996 et au développement des « *forces projetables* ».

Beaucoup de commentaires ont été faits sur les éventuelles conséquences économiques et sociales des conclusions de ce document en matière de crédits militaires, d'emplois militaires ou dans les industries de défense. Peu ont développé les conceptions stratégiques et politiques proposées au débat national et aux parlementaires dans ce texte.

Or, depuis 1994, les décisions concrètes se traduisent dans un deuxième temps dans une « Loi de programmation militaire » sur cinq ans qui devrait être votée en fin d'année. La logique voudrait que cette Loi soit la conséquence des orientations générales en matière de stratégie de défense et donc de la vision française du monde d'aujourd'hui et de demain et non l'inverse (c.à.d que les choix stratégiques ne découlent d'abord que des moyens financiers disponibles..).

Quelle est la vision du monde et de la sécurité de la France qui se dégage du Livre Blanc 2013 ? Celui-ci reprend le concept global de « *sécurité nationale* » qui permet d'amalgamer sous le terme de « *menaces à la sécurité nationale* » des éléments qui peuvent être des « *menaces* » militaires comme la prolifération des armes de destruction massive ou le terrorisme, des « *menaces* » technologiques et des « *problèmes* » de santé comme des pandémies, des « *problèmes* » d'environnement et de ressources naturelles (eau, réchauffement climatique), En déclarant ensuite « *que l'action militaire reste une donnée essentielle de la sécurité nationale* », la plus grande confusion politique et idéologique règne, les dimensions politiques, juridiques, sociales des problèmes mondiaux passent alors au second plan...

C'est là que réside une deuxième grande ambiguïté de ce Livre Blanc, peut-être encore plus grande (malheureusement diront beaucoup) que celles contenues dans le précédent Livre de 2008. Il y a une faiblesse de cohérence politique. L'ensemble des réflexions stratégiques n'est pas inscrit clairement dans la défense prioritaire du droit international et la primauté de la Charte des nations unies malgré une référence (page 22 : « *La France est attachée à la consolidation des principes inscrits dans la Charte des Nations unies qui interdisent la*

1 Cette contribution reprend les textes de cinq articles parus sur mon blog <http://culturedepaix.blogspot.fr> entre le 20 mai et le 2 juin 2013

*menace ou l'emploi de la force dans les relations entre États, à l'exception de l'exercice de la légitime défense et de l'application des résolutions du Conseil de sécurité ») qui semble plus être un rappel « obligé » qu'un élément central de la réflexion. En 2008, le Livre Blanc consacrait un chapitre entier à la Sécurité collective (chap 6, 1ère partie) dans lequel était rappelé que « *Le multilatéralisme demeure un principe fondateur* », « La centralité de l'Organisation des Nations unies ». Il y était précisé (page 114) que « *La charte des Nations unies est la référence fondamentale du droit international concernant l'usage de la force militaire, qu'il s'agisse de la légitime défense individuelle ou collective* ». Certes, cette affirmation de 2008 n'a pas empêché l'instrumentalisation par Nicolas Sarkozy de la résolution du Conseil de Sécurité sur la Libye pour les seuls intérêts economico-politiques français, mais le cadre politique et théorique reste fondamental.*

Il n'est donc pas anodin que la « *Conclusion récapitulative* » du Livre Blanc 2013 ne comporte pas le mot « *Nations unies* » et qu'on y trouve cette définition rabougrie : « *Notre stratégie de défense et de sécurité nationale ne se conçoit pas en dehors du cadre de l'Alliance Atlantique et de notre engagement dans l'Union européenne* ». On n'y trouve pas, sinon une fois en marge, le mot « *paix* ». Il est vrai que dans le texte lui-même, la paix vient en dernier de « *l'échelle des priorités* » : (p 47) : « - *protéger le territoire national et les ressortissants français, et garantir la continuité des fonctions essentielles de la Nation ; - garantir avec nos partenaires et alliés la sécurité de l'Europe et de l'espace nord-atlantique ; - stabiliser avec nos partenaires et alliés les approches de l'Europe ; - participer à la stabilité du Proche-Orient et du Golfe Arabo-Persique ; - contribuer à la paix dans le monde* ».

Cela conduit à une troisième faiblesse conceptuelle de ce Livre Blanc. Comment affirmer que « *Le maintien et le développement, chez nos concitoyens, de l'esprit de défense et de sécurité, manifestation d'une volonté collective assise sur la cohésion de la Nation, sont donc une priorité* » si les buts de la Défense reposent sur un discours sans vision mobilisatrice et planétaire ? La thématique du Livre Blanc 2013 frise le repli politique frileux sur une « *souveraineté nationale* » dont le concept mériterait d'être plus largement débattu tout comme la notion d'exercice des « *responsabilités internationales* » qui seraient celles de la France selon les rédacteurs. Le manque d'adhésion de l'opinion aux idées contenues dans ce document risque d'être renforcé par le rétrécissement de la concertation publique dans son élaboration (pas de consultation des groupes parlementaires, des syndicats, des Ong) qui a pesé négativement sur plusieurs aspects du contenu. La seule manière de combler un peu ce déficit démocratique serait d'ouvrir un large débat dans le pays, avant le débat parlementaire sur la Loi de Programmation militaire qui va concrétiser en termes budgétaires toutes les propositions du Livre Blanc. Celles-ci n'ont pas été abordées dans cette analyse, nous y reviendrons dans de prochains articles : modèle d'armée, avenir de la dissuasion nucléaire, crédits militaires et industries de défense...

2 - Dissuasion/intervention, le couple infernal ?

Dans le précédent article sur le Livre Blanc de la Défense et la sécurité nationale 2013, je critiquais ce que j'estime être des ambiguïtés autour du concept global de « *sécurité nationale* ». J'y critiquais également le manque de cohérence de l'encadrement conceptuel de la politique de défense proposée du fait que l'ensemble des réflexions stratégiques n'est pas

inscrit clairement dans la défense prioritaire du droit international et la primauté de la Charte des nations unies. Ces ambiguïtés conduisent à des propositions crispées sur la « protection » d'une souveraineté nationale qui serait menacée par tout mouvement inattendu dans le monde.

Ces conceptions pèsent sur la présentation de la dissuasion nucléaire qui « *protège la France contre toute agression d'origine étatique contre ses intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme* ». On voit que la formule peut justifier beaucoup d'excès ! Le fait d'affirmer que "la dissuasion nucléaire s'inscrit donc dans le cadre plus global de la stratégie de défense et de sécurité nationale qui prend en compte l'ensemble des menaces, y compris celles qui se situent sous le seuil des intérêts vitaux" renforce la confusion stratégique : il n'y aurait pas de politique de sécurité fiable y compris face à des menaces faibles sans armes nucléaires ? Cela signifie donc que 185 pays sur 194, qui ne possèdent pas d'armes nucléaires, vivent dans l'insécurité ? Quel encouragement indirect pour certains pays en mal de puissance à essayer d'acquérir à tout prix la maîtrise de la technologie nucléaire militaire !

La même ambiguïté demeure ainsi face au désarmement nucléaire puisqu'il est dit que notre pays « *œuvre activement en faveur d'un « désarmement général et complet sous un contrôle strict et efficace », objectif fixé par l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP)* ».

Les rédacteurs du Livre Blanc ont juste « *oublié* » un morceau de la phrase qui est « *au désarmement nucléaire et sur un traité de désarmement général...* » ! Oubli ou falsification ? Rien d'étonnant qu'il soit proposé de maintenir tous les financements de la force nucléaire et que soit maintenu cet anachronisme stratégique que constitue la « *2e composante nucléaire* » composée de missiles aéroportés que le Royaume-Uni a abandonnée depuis plusieurs années. On peut regretter aussi que la transparence sur les forces nucléaires françaises reste très limitée : "*moins de 300 têtes*" selon les propos de Nicolas Sarkozy en 2010 alors que le Royaume-Uni a donné des précisions récentes sur son nombre de missiles installés sur les sous-marins, le nombre exact de têtes nucléaires, etc..

Au-delà de cet aspect, on voit que la politique de défense s'inscrit dans une vision statique et crispée vis à vis des processus de désarmement et des évolutions du monde. Cette même hésitation à placer résolument toutes les actions de la France dans le cadre du droit international et de la primauté des Nations unies pèse sur toutes les propositions faites sur les interventions extérieures réduites aux objectifs trop vagues de « *défendre nos intérêts stratégiques, comme ceux de nos partenaires et alliés, et exercer nos responsabilités internationales* ». L'accent mis, dans ce contexte sur la présence française en Afrique et dans le Golfe arabo-persique, laisse interrogateur puisqu'il est écrit que "(.), *la France entend disposer des capacités militaires lui permettant de s'engager dans les zones prioritaires pour sa défense et sa sécurité : la périphérie européenne, le bassin méditerranéen, une partie de l'Afrique - du Sahel à l'Afrique équatoriale -, le Golfe Arabo-Persique et l'océan Indien.* " Tout en constatant à plusieurs reprises le développement des "*interdépendances*" dans le monde, les auteurs du Livre Blanc ont préféré mettre l'accent sur "*l'autonomie*" stratégique. Ils estiment que "*l'évolution du contexte stratégique pourrait amener notre pays à devoir prendre l'initiative d'opérations, ou à assumer, plus souvent que par le passé, une part substantielle des responsabilités impliquées par la conduite de l'action militaire.*"

Ils privilégient les cas d'interventions liées à deux modèles : "*des opérations de coercition*" "

des "opérations de gestion de crise", là encore non cadrées directement dans un contexte de maintien de la paix ou rétablissement de la paix sous mandat de l'ONU. L'interdépendance n'est évoquée et acceptée qu'au niveau européen pour "*les capacités spatiales de renseignement électromagnétique et de renseignement image*". Nous sommes loin de certaines positions de responsables socialistes comme Patricia Adams, responsable de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale qui déclarait en 2010, au magazine DSI : "*une révision de nos ambitions ne peut se faire en occultant la question de l'avenir de l'Europe de la défense*". Les propositions, sur ce plan, contenues dans le Livre Blanc, sont loin de ces ambitions et beaucoup plus timorées : "*Dans l'attente d'une vision stratégique partagée et d'un consensus en matière de politique étrangère, l'Europe de la défense se construira à travers ses opérations dans lesquelles ses capacités civiles et militaires se compléteront et se renforceront mutuellement*".

Les hésitations entre une "*autonomie*" et une "*souveraineté*" mal définies, voire illusoire, une prise en compte frileuse des "interdépendances" qu'elles soient mondiales ou européennes, conduisent à des propositions en matières de forces et de crédits, guidées plus par les contraintes budgétaires que par la vision stratégique globale. Nous en parlerons dans un prochain article.

3 - Des dépenses, pourquoi faire ?

Les commentaires divergents sur les moyens proposés à la Défense illustrent bien les ambiguïtés du Livre blanc. Des commentateurs ont insisté sur les 34 000 postes supprimés en 2014-2019 (24 000 de plus que prévu) ; de l'autre côté, le texte du Livre blanc affirme (p 137) : "*la France continuera à consacrer à sa défense un effort financier majeur*". Effectivement, le refus de voir les évolutions du monde dans toutes leurs contradictions, à la fois comme menaces mais aussi comme évolutions positives, amène à une position de vouloir tout maintenir sans forcément en avoir les moyens. L'exemple le plus flagrant est, bien sûr, le maintien non justifié de la 2e composante nucléaire (missiles aéroportés) sans justification stratégique claire et, en même temps, l'absence temporaire sur "*le terrain*" d'un porte-avions du fait de l'immobilisation pour entretien de l'unique PAN Charles-de-Gaulle..

Cette position amène à prévoir la somme énorme de 364 Md€(2013) pour la période 2014-2025, dont 179 Md€(2013) pour les 5 années à venir. Ce montant élevé dû à la poursuite de programmes coûteux (renouvellement des missiles nucléaires, le grand public s'est aperçu du coût exorbitant du missile M51 auto-détruit) correspond-il aux besoins réels de la Défense et de la sécurité de la France aujourd'hui ? N'est-il pas provoqué par le manque d'imagination des responsables de la gauche française face au manque de renouvellement de la pensée stratégique française ; responsables trop préoccupés par la peur de se voir taxés par la droite de faiblesse par rapport à la "*grandeur*" de la France ? Surtout, ne traduit-il pas une faiblesse devant le poids du lobby politico-militaire de l'armement notamment nucléaire et missilier (Paul Quilès et Bernard Norlain le relèvent avec justesse dans leurs dernières publications) ? Le fait que le ministre des Finances, le ministre de la Défense, la Présidente de la commission de la Défense de l'assemblée nationale soient tous trois des parlementaires d'une région dépendant pour une large part de l'économie militaire ne pose-t-il pas problème, quelles que soient par ailleurs leur honnêteté et leur sincérité politique ?

En même temps, les dépenses militaires annoncées pour les années à venir (5,9 Mds€ 2013) dépendent pour une part de la vente des derniers "bijoux de famille" (biens immobiliers de l'armée, vente de fréquences radio, etc...), seront-elles réalisées ? Sinon, acceptera-t-on de faire encore plus appel au budget général ?

On sait que, dans le passé, les engagements annoncés, soient, n'ont pas été tenus, soient, l'ont été au prix d'étalement de programmes, de reports de paiements, avec comme conséquences des renchérissements de prix au final, inacceptables... La même ambiguïté de posture déclarative existe avec les industries de défense. Il est proclamé que "*l'industrie de défense est une composante majeure de l'autonomie stratégique de la France*" (p 140). Le Livre blanc propose "*le maintien d'un budget significatif en matière de recherche et de développement*", l'aide aux entreprises pour "*accroître le volume de leurs exportations*" ainsi que "*l'exploitation systématique de toutes les voies de coopérations*". Dans la pratique, malgré quelques exemples isolés, le positionnement français n'a pas permis un développement réel des coopérations européennes, les exportations françaises ont conduit à d'importants transferts de technologies donc de nouvelles concurrences. Le commerce des armes connaît de premières limitations et contrôles, qui devraient se développer encore demain. On apprend ainsi au détour d'une phrase (p 127) que la France a surtout soutenu le Traité d'interdiction et de contrôle des armements parce qu'il "*participe à la protection de nos compétences technologiques dans un contexte de concurrence exacerbée*"... Bref, parce qu'on espère qu'il nous aidera à vendre plus d'armes ! (désolé pour les naïfs...). La politique de fabrication d'armements suivie jusqu'à présent : lancement de nouveaux programmes lors de renouvellement à répétition, souvent très coûteux donc très étalés, sans réflexion sur les évolutions du monde (ex des chars Leclerc) a conduit à des restructurations meurtrières en terme d'emplois. D'autres se préparent pour demain, si des réflexions nouvelles sur les conversions civiles nécessaires ne sont pas menées.

Derrière les ambiguïtés relevées dans ce Livre Blanc affleure une question. La pensée unique en terme de défense, de sécurité et de paix est-elle inévitable ? L'intervention de François Hollande le 23 mai à l'IHEDN semble l'affirmer. Y-a-t-il des voies alternatives à explorer ? Cela sera le sujet d'un prochain article.

4 - Pensée unique ?

Dans l'article précédent consacré au Livre Blanc, je me demandais si la "*pensée unique*" en terme de défense, de sécurité et de paix était vraiment inévitable. La lecture de l'intervention de François Hollande sur la politique de Défense à l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale le 23 mai dernier semble l'affirmer. Celui-ci s'est livré pour l'essentiel à une simple "*défense et illustration*" du Livre blanc sur la Défense et la sécurité, encore plus schématique d'ailleurs du fait de la brièveté du propos.

Finies les nuances, l'accent est mis uniquement sur les menaces pour justifier les équipements devant l'opinion : "*La France a besoin d'une défense forte parce que le monde n'est pas plus sûr qu'hier*". Oubliée, cette réflexion profondément juste du même François Hollande, 27 août 2012, à la XXe Conférence des ambassadeurs de France : "*le monde est aussi porteur d'espoir, il y a la vitalité des peuples, leur aspiration démocratique, les exigences d'une bonne gouvernance et la capacité d'innovation que trouvent toujours les êtres humains. Il y a des lignes qui bougent et des dictateurs qui tombent. En cela, le monde évolue dans un sens*

qui est celui du progrès".

De la même façon, les priorités deviennent moins claires qu'en 2012 quand le Président affirmait : *"Nous fondons notre démarche sur le droit, en s'inscrivant dans le long mouvement de l'organisation de la société internationale. Je veux continuer, au nom de la France, à faire de l'organisation des Nations unies l'instance centrale de la gouvernance mondiale pour préserver la paix, mais aussi pour protéger les populations"*. Cela devient aujourd'hui : *"Face à ces menaces, la France doit se donner un objectif, un seul : à tout moment assurer sa sécurité, répondre aux attentes de ses partenaires comme de ses alliés, et préserver la paix dans le monde"*. On observe la même modification des priorités dans cette remarque : *"La France y a vocation parce qu'elle est dépositaire par son histoire, d'une capacité militaire et diplomatique, qu'elle met au service de ses propres intérêts – et nous devons les revendiquer – et du droit international."*

L'ordre des objectifs n'est pas anodin : *"paix"* et *"droit international"* ne sont plus là qu'en dernière position de la liste, presque à titre symbolique. Il faut cesser les porte-à-faux conceptuels : pourquoi l'affirmation qui semblait claire de François Hollande en août 2012 dans le même discours aux ambassadeurs *"Nous nous inscrivons dans la légalité internationale et je confirme ici que notre pays ne participe à des opérations de maintien de la paix ou de protection des populations qu'en vertu d'un mandat et donc d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies"* n'est-elle pas reprise en préalable de toutes les dispositions organisant les forces militaires prévues au titre des interventions extérieures ? En se contentant d'illustrer les conclusions du Livre Blanc sans les recadrer dans un projet politique clair, le Chef de l'État confirme ainsi indirectement qu'un Livre Blanc est un compromis fait sous influence et qu'il y a nécessité que soit restauré un vrai primat de la politique sur le lobby politico-militaire.

Comment se satisfaire de cette proclamation : *"Notre doctrine est fondée sur le principe de stricte suffisance. Cela permet à la France de montrer l'exemple en matière de désarmement nucléaire"* alors que la France renouvelle à marche forcée ses missiles et sous-marins nucléaires, développe des recherches en laboratoire, met en route des collaborations nucléaires avec la Grande-Bretagne (traité Teutates) pour au moins cinquante ans ? Comment se contenter de cette affirmation lapidaire : *"Il faut « dépenser juste »"*, alors que les dépenses prévues, les fameux 365 Mds€ 2013 pour dix ans, continuent de faire des dépenses d'armement le second budget de l'État pour des objectifs politiques qui sont discutables ? *"Dépenser juste"* n'est-ce pas éviter les renouvellements trop rapides de gammes d'armements ou la facilité des "achats sur étagères" (ex du remplacement des missiles Milan) au détriment de l'amélioration de l'entretien et de l'évolution technique dans les établissements de la défense français (même si ceux doivent être préparés clairement aux réductions de charges et aux conversions qui seront nécessaires) ?

Peut-on en rester au vœu pieux que *"la France veut ouvrir une nouvelle étape de l'Europe de la défense"* si des initiatives plus fortes de coopération sur les points faibles de nos forces militaires au service du maintien de la paix sous égide onusien (transports de troupes, surveillance satellitaire, vigilance informatique) ne sont pas lancées ? Le Président de la République a reconnu aussi, peut-être sans mesurer les conséquences du propos, qu'avec 250 000 personnels de la défense, la France possédait *"l'effectif le plus important d'Europe"*. Celui-ci est-il justifié par les réalités des menaces sur le territoire national, par exemple ?

Peut-on se satisfaire de la "bouillie" idéologique faite dans le Livre blanc où l'armée, les forces d'actives et les réserves se retrouvent pêle-mêle dans les réflexions sur le plan Vigie-Pirate, les cyber-menaces, la présence de réservistes dans les quartiers sensibles, la prévention des risques naturels, etc...

Il y a vraiment besoin d'un vrai débat public sur la vision du monde et la politique qui doit être celle de la France, même après la publication de ce Livre Blanc, puisque ce débat n'a pas eu lieu. Que pourrait-on verser dans ce débat ? (à suivre...)

5 - Pensées alternatives ?

La première constatation est celle-ci : oui, le monde bouge, oui, il porte des incertitudes au quotidien mais oui, le droit international progresse, oui, le multilatéralisme et le poids des institutions internationales progressent, oui, les opinions publiques accèdent plus à l'expression démocratique. Le monde ne se désagrège pas mais se construit même si c'est au travers de contradictions, d'avancées et de reculs.

Dans ce cadre, les priorités de la politique étrangère et de la politique de défense de la France ne peuvent être dissociées. Trois objectifs paraissent fondamentaux : aider concrètement, et non pas seulement dans les discours, l'organisation des Nations unies à construire un monde multilatéral, de justice et de co-développement, la réussite de la démilitarisation des relations internationales en favorisant la réussite des processus de désarmement, le développement des interdépendances européennes et mondiales (aujourd'hui, la "souveraineté" (les vieilles fonctions "régaliennes" des États) est très largement "partagée" sur les plans politique, économique, social, juridique y compris l'emploi de la force par la Charte de l'ONU, et ce mouvement est irréversible).

Ces objectifs sont inséparables du développement d'une vraie "diplomatie d'influence" politique, économique, culturelle (s'appuyant sur la promotion des droits humains et de la culture de la paix). Laurent Fabius en avait proposé une approche intéressante le 6 septembre 2012, à la Conférence inaugurale de l'École des Affaires internationales (Sciences-Po). Il y déclarait : "*Dans ce monde à la puissance éclatée, la France possède des atouts pour jouer un rôle majeur. On a parlé, à propos de divers pays, de « soft power », de « hard power », de « smart power ». Pour rendre compte de la situation singulière de la France, je parlerai volontiers d'« influential power » : notre pays est « une puissance d'influence (...) l'influence est un vecteur qui permet de faire valoir nos préoccupations et nos valeurs, dans notre intérêt et celui de la régulation mondiale*". Cette approche mériterait d'être approfondie car elle pose le principe du primat du politique sur le militaire.

C'est en fonction de la clarté des objectifs politiques que l'outil militaire doit être adapté avec les différentes étapes, nécessitées par l'évolution de la situation et non l'inverse. Si la diplomatie française décidait de mener une diplomatie active pour l'élimination totale des armes nucléaires, ce qu'estime possible nombre de personnalités, qu'ils soient anciens ministres (Michel Rocard, Paul Quilès, et sous d'autres formes Hervé de Charrette ou Alain Juppé) ou anciens généraux (Bernard Norlain), elle pourrait dans ce cadre, un jour rapproché, mettre dans la balance, la suppression de ses missiles aéroportés de la 2e composante nucléaire, comme l'a fait le Royaume-Uni, la réduction du nombre des missiles et des têtes

nucléaires sur ses sous-marins nucléaires. Elle pourrait développer, sur ce terrain, une véritable *"diplomatie d'influence"* qui favoriserait l'évolution de la crise iranienne et celle de la création d'une zone sans armes de destruction massive au Moyen-Orient, ainsi que la réunion des conditions de la ratification complète du Traité d'interdiction des essais nucléaires.

Dans le cadre d'un respect clair et affirmé hautement du droit international et de la prééminence des Nations unies, les forces de projection françaises acquerraient une légitimité nouvelle et les coopérations nécessaires, pour en étoffer certains moyens en coopération et mutualisation (avion gros porteur, 2e porte-avions avec le Royaume-Uni), trouver des solutions facilitées et plus économiques.

Le développement renforcé de politiques de maintien et consolidation de la paix civilo-militaires au niveau de l'Union européenne serait un stimulant aux coopérations européennes, les pays anglo-saxons étant très soucieux de ces dimensions. L'élimination mondiale des armes nucléaires, la démilitarisation progressive des relations internationales, le renforcement des traités multilatéraux et de leurs dispositifs de vérification et contrôle sont la seule réponse, certes de long terme mais crédible, au maintien de la fameuse *"sécurité non diminuée pour tous"* évoquée par les diplomates français dans les enceintes onusiennes. C'est la seule perspective permettant d'envisager, dans un avenir le plus rapproché possible, la disparition de l'Alliance atlantique (OTAN) au profit du rôle sécuritaire global que doivent assumer les Nations unies tel que prévu dans leur Charte constitutive. C'est la seule perspective permettant de ré-enclancher en France et dans le monde, une baisse des dépenses militaires mondiales en cette période de crise, alors que les financements manquent pour entamer la seconde phase des Objectifs du millénaire, pour l'éradication complète de la pauvreté dans le monde.

Cela impose une volonté politique forte, un travail acharné, mais l'évocation des obstacles à une telle évolution ne peut servir d'excuse à retarder et renoncer à de telles orientations et à se maintenir dans l'état d'insécurité de fait qui pèse sur le monde du fait du maintien de plus de 15 000 bombes nucléaires et de dépenses militaires mondiales s'approchant des 1 500 Mds de dollars par an. En France, c'est aussi en fonction d'une telle *"vision"* politique que peut se (re?)construire un lien armée-nation réel car il ne suffit pas, comme l'a déclaré le président Hollande, de plus associer la société française à la *"connaissance"* de l'institution militaire : nous sommes alors dans la propagande militariste et non dans le débat citoyen. C'est la même passivité démocratique que l'on relève lorsque le Président évoque les prochaines commémorations de la Guerre de 14-18 où il espère *"en faire des évocations citoyennes pour que les jeunes sachent bien ce qu'est la guerre, pour mieux apprécier ce qu'est la paix."* Non, il ne s'agit pas d'évocation statique, de simple développement de la mémoire historique et civique, mais de mises en oeuvre nécessaires de véritables programmes de culture de la paix, au sein des futurs programmes de morale civique évoqués par Vincent Peillon, avec des temps forts comme une *"semaine de la culture de paix"*, comme il existe déjà une semaine de la solidarité internationale ou une semaine de l'anti-racisme.

La stratégie militaire générale de la France : à la recherche des fondements

Par François GÉRÉ
historien, spécialiste en géo-stratégie

Il ne s'agit nullement ici de lancer une tardive polémique sur le Livre blanc pour en critiquer les insuffisances. L'exercice serait aussi vain que facile. Considérons plutôt, en partant de ce Livre blanc, les éléments structuraux d'une stratégie militaire valable pour la France et le cas échéant pour ses partenaires. Exercice qui ne va pas sans la rudesse d'une franchise efficace. Elle permet de se dispenser des acrobaties de pure rhétorique entre ce qui existe : les moyens français et ce qui n'existe pas (encore) les moyens européens, en liaison avec l'Alliance atlantique.

Des missions, du budget et des réductions légitimes.

« *Risques et menaces, menaces et risques* » La rédaction finale du Livre Blanc montre un relâchement conceptuel fâcheux comme si les deux termes étaient interchangeables. On ne parle jamais de danger. Pourquoi ?

Motivée par la lutte contre le terrorisme, le rapprochement de la Défense et de la Sécurité dans le précédent Livre blanc avait créé un malaise. Ce nouvel exercice n'a pas clarifié le malentendu. Pourquoi ?²

Cinq fonctions stratégiques ont été retenues : anticipation, dissuasion, protection, prévention, intervention. Ici encore on pourrait discuter sans fin de la pertinence de ces choix. A la limite, peu importe, car c'est bien des objectifs politiques et des besoins stratégiques que doivent découler les budgets et non l'inverse. Principe fondamental. Si simple que l'administration qui en porte la responsabilité ne parvient pas à l'appliquer. Pourquoi ?

« **Pas de vision purement comptable de la défense** » ne cesse de répéter avec bon sens Jean Yves Le Driant. Le ministre a sauvé le budget 2014 mais la loi de programmation 2014-2019 va se charger plus discrètement de tailler dans la masse. Que l'on s'entende bien. La réduction du budget de la défense n'est pas une fin en soi. Pas plus que le maintien à niveau des effectifs. Il faut savoir pour quelles missions, en tenant compte des besoins réels. Tout comme l'Education nationale, pardonnez la comparaison, la Défense est devenu un mammoth bureaucratique-administratif. On a fini par oublier la finalité. Un militaire est là pour combattre et protéger, un professeur pour enseigner, chacun dans les meilleures conditions. Poursuivons la comparaison : la rationalisation des dépenses et des structures administratives ne saurait être faite au nom de la seule réduction des déficits publics totalement indifférente à la réalité sur le terrain, celui du militaire, celui de l'enseignant. Une fois admis le caractère fondamental des missions reste à regarder de près à quoi servent les crédits.

Les réductions engendrent des tensions en exacerbant les corporatismes d'armées. Cependant

2 La sécurité générale d'un pays constitue l'état final auquel contribue, avec la diplomatie et d'autres instruments, l'action des forces armées.

il est absurde d'opposer les intérêts des Terriens à ceux des Marins, etc. Au bout du compte tous savent que l'armée de Terre ne peut se projeter sans l'armée de l'Air, et ne peut recevoir ses flux logistiques sans la Marine.

Les économies budgétaires prendraient une réelle importance sous plusieurs conditions :
SI

- on se donnait la peine d'inverser le rapport entre les opérationnels qui ont besoin d'un soutien logistique, lequel doit être assuré par une administration simple et efficace et non cette bureaucratie incompétente qui paralyse tout.

- l'on en finissait avec le scandale des programmes étirés dans le temps dont les coûts ne cessent d'augmenter à mesure que se réduisent les commandes et qui ne sont jamais au rendez-vous tel l'A-400M ou les drones qu'il faut aller acheter aux Etats-Unis ou en Israël.

- Enfin quels ne seraient pas les gains si l'on rectifiait la conduite des contrats d'exportations d'armement effectués dans des conditions aberrantes, génératrices d'échecs et de gaspillages, sans parler des éventuelles retombées politiques néfastes.

2. De la stratégie de dissuasion nucléaire et de la lutte contre la prolifération

2.1. La sanctuarisation nucléaire porte sur les intérêts vitaux face à une menace majeure c'est beaucoup mais ne saurait aller au-delà.

A l'occasion du premier Livre blanc de 1972 le général Lucien Poirier, décédé cette année, avait démontré l'existence de trois espaces : l'hexagone, l'Europe (puis l'Union européenne) enfin le monde espaces, qui sans être coupés les uns des autres requéraient des moyens militaires différents. C'est que l'on a appelé les « trois cercles » Par la suite il ne cessa de réaffirmer y compris contre les foudres des plus hautes autorités politiques et militaires françaises La dissuasion française élargie et la dissuasion européenne « concertée ».³

Au demeurant la réalité a démontré que personne en Europe ne désirait bénéficier de la dissuasion nucléaire européenne assurée par la France.

La dissuasion nucléaire française est donc reconduite mais on n'explique pas assez pourquoi. Ainsi d'anciens ministres de la défense peuvent donc dire n'importe quoi. Regrettons que nos autorités se soient contentées de se retrancher derrière l'évidence d'un dogme établi, fondé sur le principe de l'assurance vie. Il ne faut pas hésiter à se remettre en question afin de prouver la validité de sa position. La stratégie française de dissuasion nucléaire a toujours rencontré une forte contestation, à gauche comme à droite. Dès le départ elle fut dénigrée comme couteuse et inutile, pire, comme dérisoire (la « bombinette »). Aujourd'hui nous retrouvons les mêmes arguments mais dans un contexte différent. La guerre froide est bien finie tandis que sévit une crise économique et financière d'ampleur historique. Cependant il faut penser au-delà. La crise passera. La France demeurera et, avec elle, la stratégie qui garantit son existence contre toutes les surprises de niveau stratégique.

Après la fin de la guerre froide, la capacité nucléaire française s'est développée selon un principe de stricte suffisance. La formule n'est pas vaine car les moyens sont rigoureusement ajustés à la crédibilité de la capacité opérationnelle. En 1995, la France a cessé définitivement ses essais et fermé son site du Pacifique, ce qui n'est pas le cas de toutes les puissances nucléaires. Depuis près de vingt ans la France s'est engagée dans un programme ambitieux

3 Lucien Poirier et François Géré « *La Réserve et l'Attente, l'avenir des armes nucléaires de la France* », Economica, 2002

de simulation des essais autour du Laser Mega-joule. Il y a un coût, c'est évident. Au sein de la « bulle » nucléaire on peut procéder à des ajustements financiers entre les capacités opérationnelles et les programmes de recherche de long terme.

Il convient de mesurer le coût financier au regard des bénéfices et des avantages que la France peut en retirer rapporté aux inconvénients de son abandon. Considérons un instant l'hypothèse de l'abandon de la force stratégique nucléaire française. Que deviendrait notre pays ?

D'abord, au niveau de la stabilité stratégique européenne, ensuite au regard de la position de la France sur la scène internationale

Face à une Russie qui ne cesse, sans trop s'inquiéter des coûts, de moderniser sa puissance nucléaire que pèserait l'Europe ? Sauf à dépendre totalement des Etats-Unis. De quelles garanties de sécurité disposerait notre pays face aux diverses proliférations nucléaires dans le monde ? Nous faudrait-il acheter de la défense anti missiles aux Etats-Unis tout en sachant qu'elle n'apporte aucune garantie ?

Enfin être membre permanent du Conseil de sécurité exige des moyens exceptionnels tels que le nucléaire. Cela a un prix que l'Allemagne n'a pas l'obligation de payer et n'entend pas fournir.

2.2. De La prolifération nucléaire : ne pas persévérer dans l'échec

Sans doute constitue-t-elle un risque majeur. Encore faut-il estimer, pour la France, la valeur de ce risque. Celle-ci ne saurait coïncider avec celle des Etats-Unis. Or entre 2010 et jusqu'à ce jour certains haut responsables du Quai d'Orsay n'ont pas craint de faire de la surenchère sur les positions de l'administration Obama à l'égard de l'Iran.

La lutte contre la prolifération connaît parmi d'autres moins évidents, deux échecs majeurs : la Corée du Nord et l'Iran depuis vingt et dix ans respectivement qui devraient conduire à ouvrir les yeux. Lorsque au bout de tels délais on reste encore dans l'impasse, l'intelligence et la logique exigent que l'on s'y prenne autrement mais sur le dossier iranien la diplomatie française demeure dogmatique, arrogante et sectaire. Ceci s'explique comme on va le voir par l'approche erronée de la prolifération nucléaire. Par ailleurs, au regard d'intérêts fort compréhensibles mais qui ne sont pas les nôtres, les Etats-Unis ont créé une impasse hors de laquelle ils ne savent plus trop comment sortir. En effet d'un côté ils recherchent la réduction mutuelle des arsenaux nucléaires, sans même parler du zéro absolu, slogan lancé un peu à l'étourdie par M. Obama à Prague en mai 2008.

Tandis que, au même moment les Etats-Unis persistent à développer une défense antimissiles qui, irritant la Russie, entrave la réduction des armements nucléaires et tactiques.

En 1991, François Mitterrand avait défini pour la France une approche conforme aux conditions de l'après-guerre-froide. Vingt ans après, une démarche similaire s'impose. Construite si possible en concertation avec nos partenaires européens mais aussi avec les Etats émergents, elle favorisera le développement d'une industrie nucléaire responsable dont le monde, avide d'électricité, a besoin. Dix ans d'ornière iranienne démontrent que les anciens outils ne sont plus adaptés.

Il est clair qu'aucun gouvernement français ne décrètera soudainement et directement la suppression de la dissuasion nucléaire. Mais le véritable danger c'est une érosion insidieuse à la fois des compétences scientifiques et des capacités opérationnelles. A terme, la posture stratégique de la France risquerait de devenir incertaine. La dissuasion nucléaire perdrait sa crédibilité dans la perception de l'adversaire potentiel.

De surcroît, il importe de rappeler que la dissuasion nucléaire ne couvre que les intérêts vitaux de notre pays contre une menace majeure, Elle permet à la France de mener des actions extérieures sans qu'aucune puissance nucléaire puisse en usant de chantage, interdire cette décision. C'est cela *l'autonomie de décision stratégique*. Il est possible d'agir dans le monde, en Libye, au Mali, parce que nul ne peut exercer un chantage interdisant cette action comme ce fut le cas à Suez en décembre 1956.

La dissuasion nucléaire ne s'oppose donc pas à l'action militaire classique. Elle la rend possible. Ces deux composantes forment **une unité stratégique**.

De l'intervention extérieure

On considère parfois que le coût de la dissuasion nucléaire empêcherait les armées de remplir d'autres missions tout aussi nécessaires. Rien ne serait plus erroné que de croire que ce que l'on supprime d'un côté sera reporté au bénéfice de l'autre. Il serait naïf de penser qu'en réduisant la dissuasion nous pourrions intervenir davantage ou au moins aussi bien en Libye, au Mali ou ailleurs. Dans une situation de crise économique majeure comme celle que traverse durablement notre pays, il n'existe jamais de transfert ; simplement des coupes, une fois pour toutes.

L'action extérieure repose aujourd'hui sur trois justifications principales : la lutte contre le terrorisme et le maintien de la liberté d'accès aux sources d'approvisionnement. La compétition mondiale pour l'accès aux ressources énergétiques et aux matières stratégiques ne peut que s'amplifier donnant à la protection militaire des voies d'accès aux flux une importance particulière. La troisième, rarement mentionnée sans doute parce qu'elle est fondamentale tient au danger –j'emploie ce mot à dessein- est liée au **rétrécissement progressif du périmètre de sécurité de la France** Si on ne peut plus aller vers l'adversaire celui ci viendra jusqu'à nous. C'est un vieux principe.

Considérons que le niveau réduit des moyens interdise désormais des opérations extérieures lointaines comme l'envoi de troupes en Afghanistan sous réserve du caractère indispensable de cet engagement qui reste encore à prouver. Les guerres de nécessité, traditionnellement liées à une agression directe ont cessé. Nous devons alors envisager des guerres « optionnelles » dont la nécessité est par définition discutable, donc contestable. Or les critères de distinction n'ont pas fait l'objet d'une réflexion politico-militaire. On va donc au gré des circonstances, à l'aventure. Tantôt ici (Mali), mais pas là. (Syrie) Ce Livre blanc, sans prétendre résoudre le problème, aurait du à tout le moins en montrer l'importance.

Reste la proximité de la France de l'Afrique du Nord, et la position obstinément géographique de l'Europe dans le bassin méditerranéen. Dans ces espaces il est indispensable de pouvoir se projeter rapidement et de se maintenir durablement. Le maintien est opérationnel, maintien stratégique de long terme lequel repose sur l'entretien de bases, de capacités de prépositionnement, et d'alerte avancée reposant forcément sur des accords de coopération. Sont concernés d'immenses espaces comportant le Mali, la Lybie pour ne rien dire du Niger et du Tchad.

La lutte contre le Terrorisme

Le terrorisme international est encore là pour longtemps, en déplacement dans l'espace. Il convient de ne pas se tromper de géographie. La sortie française d'Afghanistan dans de bonnes conditions a permis un redéploiement des forces là où le péril terroriste se reconstitue. On distinguera :

-d'une part l'action des forces armées à l'extérieur, notamment dans l'immense zone sahélienne déstabilisée par les « révolutions arabes », notamment par l'implosion de la Lybie ;
-d'autre part la mise en sûreté du territoire national contre les rares militants de retour d'Afghanistan ou encore les jihadistes isolés et autoproclamés, ce qui relève des forces de police et de gendarmerie.

Bien entendu il existe une relation, parfois même un continuum mais les situations ne sont pas de même nature. Nul ne songe raisonnablement à envoyer des policiers et des juges pour arrêter quatre mille combattants qui descendent sur Bamako. De même ce ne sont pas les unités d'infanterie de marine qui iront arrêter dans l'hexagone les cellules terroristes. La notion « gw bushienne » de guerre contre le terrorisme, souvent mal comprise en France a favorisé les malentendus. Les quatre mille combattants qui ont cherché à s'emparer du Mali sont une force militaire même si, c'est la nature même de la guerre révolutionnaire elles peuvent utiliser la guérilla et le terrorisme. Regroupés, reconstitués militairement dans le sud de la Lybie, ces éléments peuvent à nouveau exiger une opération militaire d'envergure.

De la Défense européenne : retour au réalisme par un ajustement stratégique mondial.

L'Union européenne traverse un cycle d'affaiblissement économique durable. En conséquence la « défense européenne » exige une refonte complète.

Depuis un an, en Allemagne, en Italie et en Grande Bretagne, des voix autorisées se font entendre pour relancer la PESD. Le président français et M. Le Drian veulent en faire une priorité. Mais comment ?

Entre Européens et Américains un ajustement stratégique s'impose, sachant que, plus que jamais, toute duplication des ressources est interdite. Inversant les termes de l'équation, on considérera non plus un pilier européen de l'Otan mais un pilier américain de l'Europe de la défense au sein de l'Alliance.⁴

Il serait illusoire de croire que des capacités affaiblies s'ajoutant les unes aux autres puissent créer une somme plus forte. C'est banal dans toute logique de fusion des entreprises et même en arithmétique simple $-1 + -1$ n'a jamais produit autre chose que -2 .

Les considérations ordinaires des années 2000 sont totalement dépassées par le rythme des changements du monde. Celles-ci conduisent à considérer un **double basculement**.

Par delà les discours et les effets d'annonce que se produit-il en réalité ?

On constate une inversion qui, impensable hier, est facilitée aujourd'hui par les réorientations

4 Voir le rapport signé Des Browne, Sam Nunn, Wolfgang Ischinger, Igor Ivanov, ... « *Building Mutual Security in the Euro-Atlantic Region* », février 2013

souhaitées dès 2010 par Robert Gates, confirmées par son successeur au Pentagone, Leon Panetta et reconduites par le nouveau Secrétaire Chuck Hagel. Il accompagne le redéploiement stratégique des Etats-Unis sur l'espace asiatique-Pacifique. Dans le meilleur des cas on s'achemine donc vers une défense européenne otanienne finalement très proche de ce que proposait Tony Blair lors des accords de Saint Malo de 1998, puis du Touquet (2003). Cette approche a été confirmée à l'occasion des accords de Lancaster House (2010) dont la réalisation piétine.

Il en résulte une dépendance à l'égard des Etats-Unis sur les moyens « supérieurs » : renseignement, reconnaissance, surveillance, la nouvelle capacité à prendre la supériorité dans le Cyber espace. Elle se manifeste de manière emblématique par le recours à l'achat de drones américains, ou, en second choix, israéliens, (mentionnée ci-dessus) faute d'avoir pu, à temps, mener à bien une production nationale techniquement à notre portée mais sabotée par les habituelles rivalités intérieures.

A partir de ces éléments il est licite de considérer que le **problème du Livre blanc** vient de ce qu'il n'est qu'un constat consciencieux, un inventaire intelligent mais ne parvient pas à se hausser au niveau d'une force de proposition pour l'avenir. **En témoignage de manière exemplaire le sort réservé au Cyberespace.**

Le cyberespace s'affirme comme une priorité politico-stratégique.

La Cinquième Dimension affecte désormais tous les domaines d'activités privés et publics, civils, militaires et diplomatiques. Source de prospérité, elle crée aussi des vulnérabilités porteuses d'insécurité et de graves tensions potentielles entre les Etats. On aura à remédier par la sécurité des systèmes d'information et l'établissement de nouvelles normes de bon comportement international. Même s'il devait être utilisé par le terrorisme, le Cyberespace constitue un immense espace de liberté et de démocratie. La « révolution » de l'Internet et des média sociaux bouscule la politique des Etats, y compris les plus autoritaires. Il est temps aussi de repenser une stratégie des droits de l'homme dans l'âge de l'information.

Le Livre blanc en fait fréquemment mention mais n'a pas été en mesure de prendre l'initiative d'établir une commission à part entière. Dans sa présentation publique du Livre Blanc,

Le président Hollande a insisté sur l'importance de ce domaine⁵ mais avec un temps de retard. Or les choses vont très vite dans le Cyber.⁶

Il serait bon d'en finir avec la ritournelle sur le monde imprévisible et incertain. Ce monde a retrouvé sa plasticité naturelle, momentanément figée, en partie par l'épisode bipolaire dominé par la menace nucléaire.

Inhérente au jeu des rapports entre puissances, la complexité ne nous quittera jamais. **Disposons nous de la capacité de réaction, de créativité et d'invention pour y faire face ?**

5 Discours devant l'IHEDN, 24 mai 2013.

6 Il importe de relever que les présidents Obama et Xi Jing Ping se sont rencontrés deux jours durant en Californie, début mai 2013. Une demi-journée a été consacrée au Cyber, au contentieux mais aussi à la construction d'un dialogue sur la base des intérêts mutuels. Voilà qui révèle l'avenir proche sans tomber dans l'angoisse d'un duopole sino-américain.

L'Afghanistan en 2014 : entre espoirs et changements... (7)

Emmanuel Dupuy
Président de l'Institut prospective et sécurité en Europe (IPSE).
Conseiller politique de la Task Force Lafayette en Kapisa et Surobi (de
février à juillet 2011).

L'élection présidentielle afghane qui devrait voir la succession du président Karzai enfin engagée, aura bien lieu en avril 2014. Selon la Constitution de 2004, ce dernier qui termine son troisième mandat consécutif, ne peut plus se représenter. Reste à savoir qui sera son successeur ? Plusieurs noms circulent déjà, parmi lesquels celui de l'ancien ambassadeur américain à Kaboul Zalmay Khalilzad, l'ancien ministre de l'Intérieur Ahmad Jalali ou encore l'actuel « chef d'orchestre » du processus de transition, l'universitaire Ashraf Ghani, qui préside aux destinées du Joint Afghan NATO Inteqal (transition en dari) Board (JANIB). Tous les trois ont cette particularité de détenir ou d'avoir bénéficié de la double nationalité afghano-américaine !

Plusieurs noms circulent déjà, parmi lesquels celui de l'ancien ambassadeur américain à Kaboul Zalmay Khalilzad, l'ancien ministre de l'Intérieur Ahmad Jalali ou encore l'actuel « chef d'orchestre » du processus de transition, l'universitaire Ashraf Ghani, qui préside aux destinées du Joint Afghan NATO Inteqal (transition en dari) Board (JANIB). Tous les trois ont cette particularité de détenir ou d'avoir bénéficié de la double nationalité afghano-américaine ! Dès lors, reste aussi à savoir si « l'heureux élu » sera « adoubé » – comme en 2001, 2004 et 2009, par les États-Unis et la communauté internationale, sur fond de lutte commune contre le terrorisme djihadiste – ou si un profil plus « local » correspondant plus aux aspirations des États voisins (notamment le Pakistan, l'Iran, l'Inde, la Chine et la Russie), aura l'occasion d'émerger. Ces dernières, désireuses de voir les forces de l'Otan quitter la région et l'Afghanistan de trouver sa place dans le « Très Grand Jeu » d'Asie centrale joueront un rôle pivot à partir de 2014, tant au niveau de la reconstruction que du processus de réconciliation. L'enjeu de la transition sera localement gagé sur le retour de la sécurité au quotidien, conditionné par la capacité à assurer une succession au président Hamid Karzai acceptée par le plus grand nombre d'Afghans. Dure gageure...

Vers une normalisation de la vie politique afghane ?

La perspective des futures élections présidentielles (avril 2014), législatives et locales (mai 2015) semble néanmoins aussi préparer un nouveau paysage politique afghan autour de coalitions politiques multi-ethniques. Il en va ainsi de responsables politiques tadjiks et ouzbeks, qui se sont rassemblés sous la bannière du « Front national du Nord » créé en janvier 2012 autour de Ahmad Zia Massoud, ancien vice-président d'Hamid Karzai et frère d'Ahmad Shah Massoud, du leader ouzbek Abdul Rashid Dostum, du chef hazara du parti Shia Hezb-e-Wahdat, Haji Mohammad Mohaqiq et d'Amrullah Saleh, l'ancien chef des services de renseignement afghans (NDS). Il en va de même avec la coalition « Espoirs et Changements » lancée en mai 2011 autour d'Abdullah Abdullah, l'ancien ministre des

7 article paru dans le numéro de mars de la revue « Défense nationale » Reproduit avec l'accord de la revue et de l'auteur

Affaires étrangères et vaincu « honorable » du dernier scrutin de 2009, fort de plus de 32 % des voix afghanes.

Une autre piste sérieuse semble également devoir faire son chemin, celle d'une sorte de « triumvirat » exécutif – autour d'un Président flanqué de deux vice-présidents – associant de facto Salahuddin Rabbani, fils de l'ancien président de la République, Burhanuddin Rabbani, décédé en septembre 2011 dans un attentat suicide ; le patron du JANIB, l'universitaire, Ashraf Ghani ; tous deux rejoints par l'actuel deuxième vice-président, Karim Khalili, et véritable leader de la communauté hazara. La tenue, dans la première partie du mois de février, du Congrès du parti afghan le plus structuré, le Jamiat-e-Islami, que le père de Salahuddin, Burhanuddin Rabbani a dirigé de 1968 jusqu'à son décès en 2011, devrait voir ré-émerger une solide force politique dont la structuration, l'homogénéité territoriale et la discipline constitueront sans conteste un avantage pour celui qui en disposerait...

Ce scénario « normalisé » aurait aussi l'insigne avantage d'inscrire la succession du président Karzai dans une certaine forme de continuité politique, tout en mettant en exergue trois personnalités aux profils, âges, expériences différentes mais parfaitement complémentaires. Les États-Unis regardent d'ailleurs avec bienveillance celui-ci.

Le retour inéluctable des taliban à Kaboul ?

En parallèle, des négociations directes et approfondies entre les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les taliban ne s'inscrivent plus seulement dans une perspective éloignée mais sont devenues des réalités palpables sur lesquelles bâtir le principe de réconciliation nationale engagé par le gouvernement afghan et soutenu par la communauté internationale, à travers le High Peace Council (HPC) et l'Afghan Peace and Reintegration Program (APRP). Chacun entend le poursuivre et le « médiatiser » à son propre rythme, sans réelle coordination, du reste, et surtout par le truchement de ses propres canaux. Il en résulte, par voie de conséquences, une incapacité à savoir qui détient réellement la clé de l'avenir afghan.

Certains analystes n'hésitent pas d'ailleurs à rappeler que le mouvement taliban n'est nullement unitaire. Certains y prônent un djihad à but national (tels que le mollah Omar ou Gulbuddin Hekmatyar) visant à reconquérir un pouvoir perdu en 2001. D'autres, tels que Djalâlouddine Haqqani, les islamistes ouzbeks du MOI (Mouvement islamique d'Ouzbékistan) ou encore les activistes ouïghours, revendiquent le maintien d'une stratégie de djihad international, de part et d'autre de la Ligne Durand, voire au-delà, sur l'ensemble du territoire du Turkestan.

Dans ce contexte incertain, l'Arabie saoudite a d'ailleurs renouvelé ses offres de services pour servir de facilitateur. Hillary Clinton l'a d'ailleurs avouée sans ambages, « pour faire la paix, il faut mieux être deux ». Reste à savoir si l'ancienne Secrétaire d'État américaine avait en tête les taliban ou leurs soutiens pakistanais, notamment la nébuleuse des services de renseignement, au premier chef de laquelle, la Direction pour le renseignement inter-service (Inter-Service Intelligence, l'ISI), tutrice plus ou moins ostensible de la mouvance talibane et des organisations terroristes qui combattent la coalition et le gouvernement de Kaboul ?

L'arrivée au poste de Secrétaire d'État de John Kerry, fin connaisseur des subtilités de la vie politique afghane, ne devrait pas modifier cet agenda. Il n'est pas impossible de penser néanmoins que le Pakistan vise à renforcer les taliban dans la perspective de ces

négociations, notamment en vue de leur réintégration dans le jeu politique afghan post-2014, c'est-à-dire quand le plus gros, si ce n'est la quasi-totalité des 130 000 hommes de la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) aura quitté le pays.

Quel agenda pour l'après 2014 ? Vu de Paris ou de Washington ?

On le sait, la France semble un peu à la traîne quant à ces perspectives post-2014. Tout juste trouve-t-elle pertinent de faire rencontrer et dialoguer les acteurs de la scène politique afghane dans la « convivialité stratégique » de la ville de Chantilly ! Une réunion qui se voulait pourtant, confidentielle, à l'invitation du gouvernement français et sous l'égide de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), de cette opposition « éparse » s'est tenue à Paris, fin décembre 2012, dans le but de ne présenter qu'un candidat accepté par toutes les parties afghanes, et ce à l'occasion du scrutin présidentiel d'avril 2014.

La perspective des prochaines élections présidentielles d'avril 2014 – et le contexte sécuritaire post-2014 – semble néanmoins quelque peu occultée au profit du processus de réconciliation et de réintégration, eu égard à la présence de hauts responsables issus de la mouvance talibane – tels que Maulvi Shahabuddin Dilawar, figurant pourtant toujours sur la liste des Nations unies recensant les personnes affiliées ou membres d'organisations terroristes – ou encore Gharat Baheer, le négociateur désigné par le Hezb-e-Islami de Gulbuddin Hekmatyar.

C'est néanmoins la première fois que la France semble ainsi ouvrir – à l'instar des récents pourparlers avec les Américains à Doha, où les talibans ont ouvert une représentation (dirigée par Dilawar) – la voie à un dialogue « direct » avec les talibans et leurs partenaires du Hezb-e-Islami, particulièrement actif en Kapisa, province où était stationné le dispositif militaire combattant récemment rapatrié à Kaboul et ce, depuis le début de l'insurrection. Le QG d'Hekmatyar était d'ailleurs situé aux confins de la province de Kapisa et du district de Surobi, avant l'offensive de la coalition à l'automne 2001. Une prochaine réunion « interafghane » devrait aussi se tenir au cours du premier trimestre 2013 au Turkménistan (sous les auspices de l'ONU). Le Pakistan semble avoir « tacitement » autorisé ces discussions autour de la paix (en octroyant un visa pour le déplacement de la délégation talibane) pour se rendre à Doha.

Outre l'intérêt de faire parler davantage hors du pays qu'à Kaboul, l'opposition politique et parlementaire, on est en droit de se demander si cette option, légitime et réaliste, visant à faire émerger à la fois une succession à Karzai comme d'offrir une alternative au retour des talibans à Kaboul, sera aussi privilégiée par nos partenaires otaniens de la coalition ? Ces derniers, comme évoqué précédemment, continuent, au contraire, de penser que le dialogue direct et privilégié avec les Shuras de Quetta et Peshawar, le Hezb-e-Islami et le réseau Haqqani est la solution à une transition « en douceur ». N'aurait-il pas mieux valu ne pas participer aux négociations directes avec la mouvance talibane, tant que celle-ci n'aura pas souscrit aux conditions posées par le plan de réconciliation nationale ; tel qu'il a été rappelé lors de la conférence pour la paix du 22 septembre 2012 à Kaboul ? Ces conditions sont pourtant claires : renonciation à la lutte armée ; respect de la constitution ; preuve d'aucun lien avec Al-Qaïda ; respect des droits des femmes et des minorités ; restitution des armes en leur possession. Nombre de think tanks, tels que l'International Crisis Group de Bruxelles, ou le Royal United Services Institute (RUSI) de Londres, ou encore le chercheur français du Ceri, Gilles Dorronsoro, n'hésitent néanmoins plus à évoquer une «

stratégie gagnante des taliban » qui les ramèneraient inexorablement au pouvoir à Kaboul.

L'étude la plus détonante, « Perspectives talibanes sur la réconciliation », émane de quatre chercheurs du RUSI (Michael Semple, Theo Farrell, Anatol Lieven, Rudra Chaudhuri) qui, en septembre dernier, sous couvert d'interviews avec quatre hauts responsables insurgés afghans, évoquent trois conditions pour un cessez-le-feu acceptable, du point de vue des insurgés. Les quatre taliban qui se sont confiés aux experts du RUSI affirment être prêts à se désolidariser d'Al-Qaïda, voire à aider les Occidentaux à les chasser d'Afghanistan. En échange de quoi, ils accepteraient ainsi une présence américaine sur cinq bases afghanes au-delà de 2014 – telle que le prévoit l'accord stratégique États-Unis/Afghanistan ratifié par le Parlement afghan en avril 2012 – à condition que les militaires américains n'interfèrent pas dans la vie religieuse et politique du pays. Enfin, ils se disent prêts à un cessez-le-feu dans le cadre d'une solution globale du conflit, pourvu que cela ne soit pas interprété comme une capitulation de leur part.

Alors que le partenariat stratégique entre l'Afghanistan et les États-Unis n'est toujours pas ratifié, ni au Congrès américain, ni au Parlement afghan, les États-Unis semblent devoir réduire considérablement leurs objectifs militaires post-2014. Ce sera là le premier dossier que devra gérer le futur Secrétaire à la Défense, Chuck Hagel. Parmi les sujets d'interrogations majeurs au niveau du Pentagone, le nombre d'hommes qui restera après la transition et le retrait de la plupart des forces combattantes entre 2014 et 2025. Si l'on évoquait fréquemment le chiffre symbolique de 20 000 GI's dans les bases que prévoit l'accord, c'est désormais une épure à moins de 10 000 soldats qui tiendrait la corde. Certains, au sein du Pentagone, n'hésitent ainsi plus à évoquer un nombre de militaires américains ne dépassant pas 3 000 hommes. Il circule même une « option zéro » dans laquelle ne seraient stationnées que quelques centaines d'hommes pour assurer la protection de la méga ambassade américaine à Kaboul ; scénario qui ressemble à celui appliqué en Irak depuis le retrait américain de 2010.

En parallèle, les États-Unis pensent néanmoins que leur présence est toujours aussi importante en Asie centrale. En témoigne la construction d'une nouvelle base au Tadjikistan, venant compléter celle déjà louée aux autorités kirghizes, à Manas, voire ouvrant la voie à d'autres installations : celle de Termez en Ouzbékistan qui sert de base logistique à la Bundeswehr et aux forces néerlandaises est la plus fréquemment citée. La base au Tadjikistan servira avant tout de base logistique mais pourrait bien accueillir aussi les militaires américains qui s'investiront dans l'entraînement et l'accompagnement des forces régionales désormais impliquées dans la lutte contre le narco-trafic et ses ramifications terroristes et insurrectionnels. L'on assiste ainsi sans doute, sur fond de désengagement afghan, à l'ancrage durable de troupes de Centcom (commandement des forces américaines couvrant la zone du Moyen-Orient et l'Asie), toujours actives en contre-terrorisme, tout autour de l'Afghanistan et du Pakistan, dans les pays limitrophes d'Asie centrale.

Vers une régionalisation post-conflit ?

On le comprend, le contexte général à Kaboul semble confirmer que la sortie de crise réside autant dans le passage de relais entre l'Otan et les autorités afghanes qu'entre la communauté internationale et les puissances régionales avoisinantes.

Ces dernières, qui se sont réunies il y a quelques mois en Chine, sous l'égide de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), puis à Kaboul en juin dernier, dans le cadre de la Conférence « Heart of Asia » confirment que l'Afghanistan se cherche une place

dans le cadre de l'intégration régionale centrasiatique et les aspirations à la constitution d'un nouveau partenariat géopolitique et géoéconomique eurasiatique, à l'instar des déclarations récentes de Dmitri Medvedev et de Vladimir Poutine. Parmi les voisins les plus proactifs, l'Ouzbékistan semble le plus constant. Vu de Tachkent, cette implication s'inscrit dans le contexte d'un net réchauffement des relations bilatérales et multilatérales avec la Chine. Cette dernière semble ainsi séduire et convaincre des ex-républiques soviétiques devenues peu ou prou des États satellites de la Russie et ce notamment quant à sa vision globale de sa politique de défense et de diplomatie.

C'est ce qu'est venu rappeler le discours annuel du président Karimov, prononcé le 8 décembre 2012 devant le Parlement réuni pour la date anniversaire de la proclamation de la Constitution de 1992. Il y a aussi été fait clairement mention d'une stratégie régionale de la sortie de crise afghane, doublée d'une relance du projet « 6+3 ». Ce dernier viserait à associer non seulement les six États voisins de l'Afghanistan (Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan, Pakistan, Chine, Iran) + Russie + États-Unis (déjà réunis depuis 1999 dans le cadre du dialogue « 6+2 ») mais en y ajoutant aussi l'Otan. Cet « ajout » permettrait ainsi non seulement à l'Alliance de justifier sa présence locale mais aussi d'élargir ses missions à la dimension régionale. Ce projet, cher au Président ouzbèke, initialement laissé en jachère depuis sa première mention en avril 2008 lors du Sommet de l'Otan de Bucarest, semble ainsi renaître de ses cendres.

Ces voisins confirmeront aussi très certainement cet intérêt en proposant, à l'instar de l'Inde, de poursuivre la formation militaire prodiguée pour l'heure par les forces de l'Otan. Les Chinois et les Russes regardent eux aussi avec intérêt un marché d'armement de forces de sécurité qui seront portées à hauteur de 230 000 hommes d'ici 2017.

La place et le rôle de la France

Nos partenaires afghans ont, du reste, légitimement raison quand ils indiquent que nous risquons de « manquer » notre sortie si nous ne préparons pas nous aussi la suite, c'est-à-dire la période de transformation du pays qui va s'ouvrir en 2014 et, qui, à l'horizon 2025, nécessitera une capacité de prospective économique que la France aurait dû engager déjà depuis longtemps, à l'instar de nos voisins allemands ou italiens.

Ce ne sont hélas pas les maigres mobilisations d'entreprises françaises (aucune n'est présente en Kapisa ou en Surobi alors que la France y a investi à travers son Pôle de stabilité plus de 30 millions d'euros), encore moins les balbutiements ratés de l'approche globale, mêlant perspectives de stabilisation et actions civilo-militaires, telle que la France a voulu associer à son dispositif militaire, qui vont contribuer à assurer et à pérenniser la place de la France en Afghanistan. Le retrait des forces militaires combattantes d'Afghanistan, qui devra s'accompagner de l'indispensable consolidation de l'aide civile française, qui a été portée à 300 millions d'euros sur la période de cinq ans que couvre le partenariat stratégique signé le 27 janvier 2012 entre nos deux pays, est ainsi une occasion à saisir. Pour rappel, la France n'est que le 21^e bailleur international. Elle n'est que le 24^e pays contributeur, alors qu'elle possédait – avant le retrait – le 4^e plus important contingent militaire (à peu près 4 000 soldats). Nos alliés ont, quant à eux, résolument choisi de transformer une décennie de présence militaire en un engagement économique durable : l'enjeu est considérable, car un potentiel de 1 000 à 3 000 milliards de dollars rien que pour le secteur minier est prévu.

Partir trop tôt et ne pas réussir à préparer le continuum entre sortie de crise et gestion post-conflit, aurait comme corollaire principal, en effet, de ne plus avoir notre mot à dire pour

l'Afghanistan de demain et l'Asie centrale d'après-demain. Le Turkestan, appellation russe de l'Asie centrale, est pour-tant déjà le poumon vital d'une mondialisation, orientale et continentale.

SAUVE QUI PEUT EN AFGHANISTAN

Patrice JORLAND
géographe

SAS Malko Linge, agent spécial, consciencieux et érotomane de la CIA, était récemment à Kaboul, avec pour mission d'organiser, sans compromettre sa hiérarchie, l'assassinat du président Hamid Karzai, condition posée par les talibans pour octroyer aux Etats-Unis la trêve qui, après le départ de leurs troupes, leur permettrait de sauver la face. On peut se douter que l'objectif ne sera pas atteint, puisque la victime désignée est toujours vivante à l'heure où ces lignes sont écrites. Aussi le deuxième tome de l'opus relate-t-il les tribulations que rencontre le héros pour s'extraire du guêpier dans lequel il s'était retrouvé. Littérature de gare certes, mais, comme toujours dans cette collection qui en est à sa 199ème livraison, sur un fond documenté et une connaissance précise de la carte urbaine. Nous lui emprunterons donc son titre (1).

Une tempête parfaite :

Aux États-Unis comme en France, les médias n'informent plus guère à propos de l'Afghanistan, comme si ce pays était passé par pertes et profits ou, plutôt, comme si les responsables de ce qui est un échec patent retenaient leur souffle. L'année 2014 devrait être en effet celle de tous les dangers, ce que reconnaissait l'ambassadeur de France à Kaboul, M. Bernard Bajolet, lors de sa réception de départ, avant que de rejoindre Paris pour y prendre la tête de la Direction générale de la sécurité extérieure : « Je ne parviens toujours pas à comprendre comment nous, la communauté internationale, et le gouvernement afghan avons fait pour en arriver à une situation où tout surviendra en même temps en 2014 –des élections, un nouveau président, une transition économique, la transition militaire etc.-, alors que les négociations de paix n'ont pas véritablement commencé » (2). Et la journaliste américaine, qui relatait ces propos, de reprendre le nom donné à l'ouragan qui avait frappé la côte orientale du Canada en octobre 1991 et inspiré un film d'aventure intitulé « The Perfect Storm », la tempête parfaite ou complète, parce qu'elle avait vu la convergence de deux phénomènes météorologiques. Le bouleversement sera en l'occurrence double, politique et militaire, qui coïncidera avec la fin officielle de la Force internationale d'assistance et de sécurité (IFAS selon le sigle en anglais), mandatée par la résolution 1386, adoptée le 20 décembre 2001, et à l'unanimité, par le Conseil de sécurité de l'ONU.

D'ores et déjà, le départ des forces et de leurs matériels est organisé, ce qui pose d'énormes problèmes logistiques et coûte fort cher, aux Français, Britanniques, Allemands et autres Américains. Pour n'évoquer que ces derniers, qui fournissaient l'essentiel des moyens, la valeur des équipements à transporter est évalué à 30 milliards de dollars et la « grande rétrogradation » ajoutera au bas mot 6 milliards de dollars à la facture de la guerre (3). 29.000 personnes s'y consacrent. Dès cet été, plus de 1.000 véhicules et autant de conteneurs seront rapatriés chaque mois, le total devant atteindre 28.000 pour les premiers et 40.000 pour les seconds, tandis que les armements seront évacués par les airs. Les difficultés ne découlent pas uniquement de la quantité énorme de matériels à traiter, mais également de ce que l'Afghanistan est un pays enclavé, avec pour port le plus proche Karachi, au Pakistan. La route est longue pour l'atteindre et il faut franchir la célèbre passe de Khyber à l'est ou passer par Chaman au sud, ce qui implique et l'autorisation des autorités pakistanaises –elles l'avaient retirée pendant sept mois en 2011-2012, pour protester contre des frappes aériennes qui avaient tué 24 de leurs soldats- et la bonne

volonté des talibans, qui n'est en rien garantie (4). Une deuxième route existe au nord du pays, qui emprunte ensuite le réseau ferré construit à l'époque soviétique et reliant l'Ouzbékistan à la mer Noire, à la Baltique et au reste de l'Europe, mais elle plus longue encore que les autres et exige que les convois empruntent le tunnel de Salang, à 3.900 mètres d'altitude.

Selon l'actuel commandant de l'ISAF, le général d'armée Joseph « Fighting Joe » Dunford Jr., la guerre contre les talibans est en passe d'être gagnée, « la confiance en soi, la compétence et l'engagement de l'armée afghane progressent régulièrement » et celle-ci « sera très bientôt responsable de la sécurité de l'ensemble du pays ». Sans se départir de la retenue diplomatique, l'ambassadeur Bajolet se montrait plus prudent dans son jugement : « Nous n'avons pas assez de recul pour procéder à une évaluation objective, mais je pense en tout cas qu'il est crucial que les plus hautes autorités afghanes prennent de façon plus visible et manifeste la propriété de leur armée ».

Depuis le lancement de l'« opération liberté immuable » (Enduring Freedom) en octobre 2001, presque douze ans se sont écoulés, faisant de la guerre d'Afghanistan la plus longue de l'histoire des Etats-Unis, et de l'OTAN, puisque celui-ci a pris la direction de l'ISAF le 11 août 2003. Alors qu'il s'était initialement opposé à la guerre d'Irak, à la différence notable de sa première secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, le président Obama a fait de l'Afghanistan sa guerre, procédant à deux reprises à des renforts (surge) quantitatifs et qualitatifs, imité en cela par plusieurs de ses clients, au premier rang desquels se trouvait Nicolas Sarkozy. En janvier 2011, les effectifs engagés sous la bannière de l'OTAN atteignaient 140.000 hommes, soit davantage que ceux de l'Union soviétique au plus fort de son intervention, et cela sans compter les personnels des sociétés privées de sécurité ou autres cipayes. Ils sont encore 100.000 aujourd'hui. Diverses stratégies ont été suivies, en particulier celle de la contre insurrection (COIN), un temps dirigée par le général David Petraeus, son dernier théoricien en date, mais aucune n'a porté ses fruits. Aussi, comme cela avait été d'ailleurs annoncé à l'avance par la Maison Blanche, l'engagement massif devrait-il prendre fin en 2014. Des réticences sont exprimées à ce propos, venant en particulier de l'Armée et du corps des Marines, armes les plus massivement engagées dans le conflit, pour que le rythme du retrait soit le plus lent possible, de manière à engager une ultime campagne au cours de l'été de l'année prochaine, puisque, pour des raisons climatiques, c'est au cours de cette saison que les combats atteignent leur intensité maximale. Quoi qu'il en soit, et selon le rapport présenté en mars dernier par Linda Bilmes, chercheuse à l'université Harvard, les deux guerres lancées par George Walker Bush devraient coûter entre 4 et 6 billions de dollars. Comme on ne sait exactement quand les dettes et engagements seront apurés, s'ils le sont jamais – 150 ans après, des traites sont encore versées par le gouvernement fédéral à des descendants de combattants de la Guerre civile-, ces chiffres restent indicatifs, mais on peut d'ores et déjà affirmer que les dépenses effectuées à ce jour ont alourdi la dette publique de deux billions de dollars.

A la vérité, un traité a été conclu entre le gouvernement américain et l'administration Karzai, aux termes duquel les États-Unis conserveront des bases en Afghanistan jusqu'en 2024, qu'ils y maintiendront une quantité substantielle d'aéronefs, ainsi que 10.000 conseillers et personnels des forces spéciales. S'y ajouteront les conseillers et formateurs fournis par d'autres membres de l'OTAN, Britanniques, Français, Allemands, etc. On ne saurait donc prétendre que la page sera bientôt tournée, mais la stratégie consiste désormais à passer le relais sécuritaire aux forces armées afghanes. Celles-ci, sur lesquelles s'appuyait le régime établi par la révolution de Saur du 27 avril 1978, avaient été dissoutes après la prise de pouvoir, en avril 1992, par les différentes factions du djihad antisoviétique et leur furent substituées les milices ethniques et/ou claniques que ces dernières avaient constituées. C'est sur certaines d'entre elles, plus précisément celles de l'Alliance du nord ou Front uni islamique et national pour le salut de l'Afghanistan, que les forces américaines se sont appuyées pendant les premières années, milices dont elles se sont servies ensuite pour reformer un semblant d'armée nationale. A la fin de 2006, les effectifs de cette dernière

dépassaient à peine les 30.000 mais, à la suite d'un lourd investissement de la part de l'OTAN à compter de 2008, ils ont été portés à 195.000 hommes, auxquels il convient d'ajouter les forces nationales et locales de police. L'armée doit être en mesure de faire face aux éléments talibans reconstitués au cours de la décennie écoulée, ce dont doutent nombre d'observateurs. Ce n'est pas tant par manque de bravoure physique, chose plutôt bien partagée en Afghanistan, qu'à cause du très faible niveau de formation initiale, dans un pays dont l'Etat avait quasiment disparu entre 1992 et 2001, et de la qualité inégale de l'encadrement, données que l'on retrouve à un degré bien plus grave encore dans la police. En tout état de cause, le taux d'attrition est de 27% l'an, alors que la norme établie par la mission de formation de l'OTAN le fixe à 17%. On peut d'ailleurs s'interroger sur les capacités de l'OTAN à former et éduquer (mentoring) les forces armées de pays en voie de développement. Comme il se doit avec le Pentagone, un manuel, de multiples rapports et d'innombrables publications ont été consacrés à ce volet trop souvent sous-estimé de la grande stratégie américaine. Des doutes sérieux sont néanmoins apparus à la suite de l'intervention française au Mali, dans la mesure où les militaires de ce pays, et de ceux du Sahel d'une manière plus générale, avaient bénéficié de programmes américains de formation. Ceux-ci s'avèreraient, et l'on ne s'en étonnera point, trop tournés vers l'utilisation des matériels et ignorants du terrain comme des hommes réels.

Au-delà de ces interrogations, trois problèmes structurels existent, qu'une analyse récente du RUSI pointe à juste titre du doigt. Premièrement, les forces afghanes engagées au combat continuent à faire appel à celles de l'OTAN, sans que l'on puisse dire si c'est parce qu'elles en ont besoin ou si c'est parce que c'est plus facile pour elles, raison pour laquelle l'ISAF entend développer davantage encore les moyens aériens de ses protégés afin d'accroître leur puissance de feu et de les protéger davantage. Deuxièmement, la patrimonialisation de la politique afghane affecte l'armée, au sens où celle-ci demeure encore un agglomérat de milices affublées du même uniforme, tendance que les Etats-Unis ont confortée en payant des seigneurs de la guerre afin de « sécuriser » le pays. Il n'est donc pas certain que l'armée reste unie en cas d'exacerbation des tensions entre factions et clans politiques. A moins que, et c'est là le troisième problème, la hiérarchie militaire ne suive le modèle du Pakistan voisin et ne prenne le pouvoir en organisant un coup d'Etat, tentation d'autant plus vive que les acteurs politiques sont notoirement corrompus (5). C'est ce que disait en filigrane l'ambassadeur de France en invitant les plus hautes autorités afghanes « à prendre de manière plus visible et manifeste la propriété de leur armée ».

Le général Dunford peut se montrer d'autant plus aisément optimiste que l'ISAF ne fournit plus de statistiques, en se déchargeant sur le ministère afghan de la Défense, qui n'est guère loquace et rarement fiable. Force est donc de se référer à certaines ONG, par exemple l'Afghanistan NGO Security Office qui cherche à rassembler et diffuser les informations. Il ressort que 2013 devrait être l'année la plus violente après 2011, qui avait marqué le pic de la stratégie de contre-insurrection. Au cours du premier trimestre, les attaques des talibans ont augmenté de 47% par rapport à la même période l'année précédente. Il appert également que les pertes de la coalition ne représentent que 4% du total, contre 73% pour les forces de sécurité afghane. Par ailleurs, les combats les plus intenses se sont déplacés du sud –les provinces d'Helmand, Paktika, Paktia et Khost- vers des zones plus au nord –Laghman, Kunar, Nangarhar, Nouristan-, où les éléments de l'ISAF sont peu nombreux, voire vers l'ouest, qui avait été largement épargné jusqu'à présent. Cela laisse donc douter des capacités de l'armée afghane à tenir son territoire et tout se passe, d'autre part, comme si le sud, où la stratégie de contre-insurrection s'était concentrée, était laissé de facto aux talibans. Les pertes enregistrées peuvent paraître limitées : 1.183 dans le camp gouvernemental au cours de l'année se terminant fin mars 2013, contre 841 au cours de l'année précédente, ce qui marque tout de même une progression de 40%, mais rien de comparable avec les énormes sacrifices imposées par exemple au peuple vietnamien. D'une part, les forces talibanes ne dépassent pas les 25.000 hommes et elles se limitent à la guérilla, à des attentats et à des exécutions ; d'autre part, la géographie et la répartition de la

population, qui, au cours de ces trente dernières années, s'est considérablement urbanisée du fait de la guerre et de l'insécurité, font que bien des soldats américains ont eu le sentiment de combattre dans un désert humain. Guerre sale, menée salement des deux côtés, dont la nature est manifestement politique.

L'impasse politique :

Si l'OTAN est en difficulté, ce n'est en effet pas pour des raisons militaires au sens étroit du terme ou, plus exactement, si elle se trouve dans une impasse, c'est parce qu'elle a conduit une guerre en commettant une série d'erreurs politiques. La première d'entre elles a été de croire qu'une fois les talibans chassés de Kaboul et contraints de se terrer, il serait possible de transformer l'Afghanistan en une autre Suisse, dont il partageait certes le relief montagneux, mais pas tout à fait l'histoire, ni l'économie, ni non plus les rapports sociaux et les mentalités. Ce non sens a été sensiblement amplifié et s'est en quelque sorte enraciné du fait que ce qui comptait avant tout pour l'administration Bush, et ce dès le début de l'aventure, était la guerre contre l'Irak, voire contre l'Iran et la Syrie, en bref l' « axe du mal », et la « transformation » du Grand Moyen Orient. De l'Afghanistan réel, elle ne s'est guère souciée. La deuxième erreur -mais pouvait-il en aller autrement ?- a été d'adouer les factions et milices des seigneurs de la guerre. Hamid Karzai n'était à l'origine qu'un deuxième couteau, son avantage étant qu'il avait mangé à différents râteliers et qu'il était Pachtoun, appartenant à la tribu Popalzai de la confédération Durrani. Autrement dit, alors que le discours officiel prétendait construire un pays moderne, démocratique et pacifié, la patrimonialisation a été d'emblée institutionnalisée. La troisième erreur en a inévitablement découlé, qui a été de rendre impossible dès l'abord une véritable reconstruction du pays. Non point que le financement ait manqué, des dizaines de milliards de dollars ayant été officiellement consacrés au développement économique et social du pays, auxquels s'ajoutent les décaissements des ONG de tout poil, mais une bonne part de cette manne a servi à constituer, nourrir ou renforcer les alignements de prébendiers. La meilleure preuve en est administrée par les sacs de dollars en liquide que la CIA a régulièrement remis au cabinet personnel de la présidence afghane et dont celle-ci se sert pour entretenir sa clientèle (6). La quatrième erreur, mais elle était perceptible dès les premiers jours, a été de faire de l'Afghanistan le pré carré des Etats-Unis, et subsidiairement de l'OTAN, ce qui revient au même. Les Etats voisins –Iran, Ouzbékistan, Tadjikistan, Russie, Chine- n'ont jamais été écoutés ni même consultés, alors qu'ils sont directement concernés et qu'ils n'ont dressé aucun obstacle aux entreprises politiques et militaires des Etats-Unis, bienveillance dont la défunte Union soviétique n'avait jamais bénéficié.

Cela ne veut pas dire que tous les programmes gouvernementaux et tous les projets des organisations non gouvernementales n'ont été que poudre aux yeux. Cela ne signifie pas non plus qu'il n'existe aucune force, aucun courant, aucune instance, dans l'appareil de ce qui se présente comme un Etat, dans la société civile, à l'échelle nationale ou sur le plan local, susceptible d'apporter des éléments de réponse. Mais les obstacles à surmonter sont considérables. Ainsi, le nombre de jeunes filles inscrites dans les établissements scolaires est passé de 5.000 en 2001 à 2,2 millions aujourd'hui, mais un cinquième des inscrites n'assiste pas aux cours et la plupart des autres ne poursuivent pas au-delà de la quatrième année du primaire. Un texte de loi a été rédigé qui interdit le mariage des enfants, le mariage forcé, le viol conjugal et la pratique du ba'ad, qui consiste à régler les différends d'honneur ou les dettes par l'offre de fillettes, mais ce texte n'a pu être adopté par les assemblées, du fait de l'opposition des élus fondamentalistes. 600 femmes se trouvent derrière les barreaux des prisons en attendant d'être jugées pour adultère, au motif qu'elles ont été violées, ou pour avoir fui des familles abusives. L'Afghanistan enregistre le taux de mortalité infantile et juvénile le plus élevé au monde, l'accès à l'eau, à l'électricité et à la santé reste interdit à la

plupart, parce que le tonneau des Danaïdes a été siphonné par les chefs de clan. L'Afghanistan actuel vit de deux ressources principales. L'une est l'opium dont il est le premier producteur et, avec une part de marché de 75% en 2012, le principal fournisseur d'héroïne de la planète. C'est là, on le sait, le nerf de la guerre feutrée que se mènent les seigneurs de la guerre, au nombre desquels il faut compter le clan d'Hamid Karzai, trafic qui a vu fleurir les « palais du pavot » (poppys palaces) dans la capitale (7). La deuxième est l'aide politique, militaire et économique que les membres de l'OTAN ont déversée sur le pays. Mais la pérennisation de cette économie de rente se heurte à deux obstacles de taille. L'année 2014 doit connaître une succession d'élections, à commencer par celle d'un nouveau président, Hamid Karzai, aux affaires de facto depuis le 22 décembre 2001, ne pouvant constitutionnellement prétendre à un troisième mandat. Les scénarios les plus variés courent à ce sujet, report sous divers prétextes, passage en force d'un homme de main, pressions américaines pour imposer une autre candidature -mais laquelle et à quel prix?-, déchirements entre seigneurs de la guerre... Or, deuxième obstacle, le retrait des forces de l'OTAN, et dans sa suite celui de nombreuses sociétés privées de sécurité, d'organisations internationales et non gouvernementales, a déjà commencé à réduire et devrait réduire davantage encore les flux monétaires en direction de l'Afghanistan.

Négociier :

Une guerre se termine sur la capitulation de l'un des protagonistes ou par un accord entre ces derniers, ce qui implique une négociation. Elle est recherchée par la Maison Blanche depuis un certain temps, après que l'administration Obama eut redéfini ses buts de guerre en privilégiant le démantèlement d'al Qaïda, dont le noyau se trouve d'ailleurs au Pakistan. Ses ambitions affirmées concernant l'Afghanistan se limitent à obtenir que ce pays ne serve plus de refuge aux éléments armés de l'intégrisme musulman et que les talibans participent au jeu politique de leur pays en acceptant la constitution. La relation avec al Qaïda ne constitue pas un obstacle dirimant. Cette structure a été créée pendant le djihad antisoviétique, afin de le soutenir par l'idéologie, la propagande, le transfert de fonds et d'armements, mais elle n'a joué alors aucun rôle militaire ni, plus tard, dans la naissance et l'essor du mouvement taliban. Si Oussama ben Laden était bien l'hôte de ce dernier au moment des attentats du 11 septembre 2001, ceux-ci ont été conçus et organisés à l'extérieur de l'Afghanistan. En bref, il n'y a pas d'allégeance du mouvement taliban envers al Qaïda, mais une galaxie d'organisations, de groupes et de tendances ayant en commun une vision archaïque de l'islam et de l'ordre social, ce qui n'interdit cependant pas l'acceptation du libre marché. A suivre certains, un compromis est donc possible qu'il convient de rechercher : les talibans, ou du moins leur faction officielle, reconnaissent ne représenter que 30% de la population, seraient disposés à accorder un délai suffisant pour que les Etats-Unis sauvent la face et accepteraient de participer au jeu politique de leur pays, à condition de réécrire la constitution qu'ils jugent imposée de l'extérieur, mais dont les principales dispositions seraient sauvegardées (8).

Des négociations ont été engagées avec la représentation talibane installée au Qatar, laquelle discute également avec l'Iran, en même temps qu'elle entretient des relations étroites avec l'armée pakistanaise et ses services de renseignement, tout comme avec les pétromonarchies du Golfe. D'autres Etats occidentaux, le Royaume-Uni et la France en particulier, veulent jouer leur partition, cependant que l'équipe du président Karzai n'entend pas être court-circuitée. Le jeu est à plusieurs bandes, qui laisse à l'écart des pans entiers de la société afghane. La guerre est menée en dehors d'eux, un marchandage a commencé qui se fait sans eux. Le pays n'est pas sorti de la zone des ténèbres.

UN MONDE EN TRANSITION

*Jacques Le Dauphin,
directeur de l'IDRP*

Indéniablement le monde s'est profondément transformé ces dernières décennies. Qu'en sera-t-il demain ? Avancer des hypothèses n'est pas aisé, car au sens propre du terme, l'avenir n'est écrit nulle part, et il paraît de plus en plus incertain, difficile à déchiffrer, ambigu dans son indétermination, pour ne pas dire illisible. La dynamique de la société internationale conduit à la mobilité dans la prospective. Un enchevêtrement de processus complexes, au sein desquels agissent une multitude d'acteurs, formant de multiples réseaux, force à cette mobilité. Cela relève d'une équation à plusieurs inconnues. Doit-on pour autant écarter toutes tentatives de se projeter dans l'avenir ? Certainement pas, dans cet esprit, nombres d'études et ouvrages spécialisés s'y attachent en prenant comme première date significative 2025. Leur lecture est nécessaire, d'autant qu'un article de pagination réduite, ne peut prétendre les développer. Modestement, pour répondre à des demandes exprimées, cet article tendra à cerner, à partir du présent quelques repères, non exhaustifs. La démarche pourra sembler audacieuse, mais sollicités nous relevons le défi, d'autant qu'une telle approche appellera, remarques et critiques souhaitables. Ce sera simplement une contribution à un débat nécessaire.

Quelle place pour les États-Unis ?

Des chercheurs estiment que l'analyse du monde, établie en 1997, par le politologue américain, Zbigniew Brzezinski, dans son célèbre ouvrage « Le grand échiquier », est aujourd'hui dépassée. Effectivement l'étude de Brzezinski était principalement axée sur la pérennité de l'hégémonie américaine. Or la présentation de l'échiquier a eu tendance à se modifier ces dernières années. Cela étant, évoquer comme certains chercheurs le déclin des États-Unis, appelle prudence. Les États-Unis demeurent la principale puissance du monde, financièrement, politiquement, militairement. Si déclin il y a, il n'est pas dans l'absolu, mais relatif vis-à-vis d'autres pays. D'une tendance centripète conduisant à l'effacement devant la puissance dominante, on s'est dirigé vers une tendance centrifuge visant à contrebalancer cette dite puissance. Des pays émergents refusent aujourd'hui de jouer un rôle de figurant et entendent dans leur développement tenir une place toujours plus significative, sinon ambitionnent de jouer un premier rôle. Ainsi les États-Unis se sentent, à juste titre, menacés dans leur volonté hégémonique. C'est pourquoi ils cherchent à nouer un maximum de partenariats au plan international, en utilisant des organisations comme l'OTAN. Le pivotement stratégique des États-Unis vers la région Asie-Pacifique traduit à l'évidence, de nouvelles priorités, de nouvelles préoccupations, et bien évidemment de nouvelles ambitions. C'est le signe, s'il en était nécessaire, d'un déplacement du centre de gravité mondial vers l'Asie.

L'Asie, centre de gravité mondial

La démographie asiatique, déjà importante, frôle aujourd'hui les 2/3 de la population mondiale. Mais plus encore, au plan économique, elle apparaît comme le continent le plus dynamique, essentiel à la croissance et à l'équilibre mondial. Les trois grands de l'Asie du nord-est que sont, à des degrés divers, la Chine, l'Inde et le Japon en sont les principaux artisans. La Chine de 2013 est devenue la deuxième puissance économique, la première puissance commerciale, la première exportatrice du monde. Sa croissance exponentielle annuelle à deux chiffres, fondée sur les échanges internationaux, fait d'elle un acteur de premier plan. Toutefois si les échanges internationaux font sa force, ils constituent aussi sa faiblesse, car sa croissance repose pour une part essentielle à ces échanges. Au plan intérieur elle ne dispose pas des moyens pour absorber sa production. Sa faiblesse repose aussi sur sa fragilité énergétique, avec une demande accrue de pétrole, de gaz et autres ressources dont elle est dépourvue. Ainsi la quête de marchés et de ressources motive en grande partie son déploiement géostratégique, tant sur le continent asiatique, en direction des pays du sud-est, qu'au plan mondial. Outre sa force économique, elle dispose au niveau géostratégique d'atouts qu'elle tend à valoriser, comme membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, et puissance nucléaire, alliée à des moyens militaires en expansion. En développant une diplomatie active, elle se place, comme un des États les plus influents du globe. Pour l'heure, et dans la perspectives, on peut considérer que les États-Unis et la Chine forment les deux plus grandes puissances.

Le Japon, avec 127 millions d'habitants, appelés à se réduire, selon les prévisions démographiques, à 95 millions ces prochaines années, apparaît comme le plus petit des trois grands. Dans les années 70, la croissance fut telle que le pays devint la 2e puissance économique mondiale. A partir des années 90, il subit un grand ralentissement de sa croissance économique. Une remontée est perceptible, et le Japon occupe la troisième place dans l'économie mondiale. On soulignera que depuis des décennies, le Japon est l'un des principaux moteurs de l'Asie orientale. Il est le premier créancier mondial. Il a été cofondateur en 1966 de la Banque asiatique du développement, et sa participation au financement et à l'organisation de cette instance est devenu rapidement essentielle. La Chine, derrière l'Indonésie, reste un des principaux bénéficiaires de l'aide publique au développement, activée par le Japon en Asie. Outre la lutte d'influence entre le Japon et la Chine en Asie, se situe la position géostratégique du Japon déterminée par sa relation avec les États-Unis, soit une relation triangulaire Tokyo, Pékin, Washington. Cependant le Japon est confronté de plus en plus à effectuer un choix prioritaire.

L'Inde, mosaïque de peuples, comptera dans la prochaine décennie 1 milliard, 300 millions d'habitants, dont une forte proportion de jeunes. Elle formera avec le Pakistan et le Bangladesh, qui en sont issus, un ensemble géostratégique de 1 milliard, 800 millions d'habitants, dans lequel les tensions sont particulièrement vives. L'Inde figure parmi les grands acteurs internationaux. Son taux de croissance du PIB est de l'ordre de 7 à 8%, un résultat significatif et positif, lequel présentement ne profite pas à l'ensemble de la population, et c'est un handicap ; Son potentiel s'affirme et ses entreprises voient leur insertion croître dans l'économie mondiale, où l'on peut remarquer le développement du secteur des services informatiques. L'Inde participe à de multiples organisations, comme « La South Asian Association For Régional Coopération », « l'ASEAN », « L'Association de l'Asie orientale » et comme observateur à « l'Organisation de coopération de Shanghai ». Cependant elle privilégie les relations bilatérales, qui sont multiples et diversifiées, bien au-delà de l'Asie. Dans ce domaine elle se livre à une compétition certaine avec la Chine, tant en Asie, que sur les marchés mondiaux, mais sans pour autant aliéner leur coopération en de nombreux domaines. Il reste que ces relations sont dans une certaine mesure compromises par le rapprochement indo-américain. Ce rapprochement est vivement impulsé par les États-Unis qui voit en l'Inde un allié de poids potentiel à long terme pour pallier à la montée en puissance de la Chine. Il en résulte

la création d'un partenariat stratégique. L'Inde est devenue une puissance nucléaire et elle se dote d'une gamme complète d'armements. Elle pense que le partenariat avec Washington, et sa possession de l'arme nucléaire, sont des atouts en faveur de son admission au club des membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU, qui pour elle est un objectif majeur.

Mais l'Asie ne se limite pas au nord-est, le sud mérite aussi une grande attention. Les enjeux stratégiques y sont importants. La mer de Chine méridionale, cœur maritime de l'Asie du sud-est, aiguise les convoitises et apparaît comme le point focal des tensions entre les pays riverains, dont la Chine, mais aussi avec les puissances maritimes internationales. En effet c'est un axe de transit majeur et une zone riche en ressources halieutiques et énergétiques. Il en résulte une compétition accrue entre États asiatiques et autres. Pour faire face, un régionalisme asiatique s'est ainsi développé. L'ASEAN 2000 (Association des Nations du sud-est asiatiques), en témoigne. Elle regroupe dix États membres (Birmanie, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam, + Timor oriental) ; Une association vers laquelle Chine et Japon se livrent à une lutte d'influence, par leur présence politico-militaire, culturelle, économique et commerciale dans la région. En 1999, à la demande de la Chine l'ASEAN s'est institutionnalisée, en laissant une place à trois États (Chine, Corée du sud, Japon) ASEAN + trois. Mais il convient de souligner, qu'avec la mer de Chine, il s'agit d'un problème international.

Si l'Asie sera un acteur incontournable ces prochaines années, ce qui est d'ailleurs déjà le cas, elle sera pas seule à influencer sur le développement du monde. D'autres acteurs existants ou montants de la politique mondiale sont à prendre en compte. Certains figurent au sein des BRIC, ce sont le Brésil, la Russie, l'Afrique du sud. Ils sont appelés à figurer en 2025 parmi les dix pays les plus influents du globe.

Le Brésil, formé de 26 États, avec 190 millions d'habitants, sur une superficie de 8,5 millions de kms carré, est devenu, en l'espace d'une décennie, un acteur essentiel de la mondialisation. Les immenses gisements de pétrole en eaux très profondes, découverts en 2007, lui permettent, non seulement d'être auto-suffisant en énergie, mais également de se hisser parmi les cinq premiers producteurs au monde, et ainsi développer des partenariats par l'exportation de ses matières premières. Ainsi la Chine est devenue le premier partenaire commercial pour l'achat massif de minerais de fer. Avec l'auto-suffisance en énergie et la qualité de ses terres disponibles le Brésil dispose de deux atouts de premier plan. Mais le Brésil ne souhaite pas se cantonner en fournisseur de matières premières, mais à parvenir à un niveau économique et politique, lui permettant de figurer comme grand pays de la planète. Il s'est doté d'une industrie robuste comme en témoigne, l'État de Sao Paulo qui abrite le plus grand parc industriel du monde. Doté de cette industrie, et en voie de devenir le premier pays agricole, des perspectives lui sont ouvertes. Son influence s'exerce bien sur en Amérique Latine, au sein de laquelle il figure, malgré les réserves de quelques pays, en position de leader. Cette position marque sa primauté sur le continent sud-américain, et lui permet de développer ses relations avec le reste du monde. Ainsi il est le moteur du « Mercosur » (marché commun latino-américain), et à cet égard il tend à freiner les visées de Washington, tentant d'unir tous les pays des trois Amériques dans une vaste zone de libre échange, laquelle mettrait en péril les économies des pays les moins avancés. Sa diplomatie est très active. Ainsi, insertion dans le système international, projection de puissance, affirmation au sein des grandes instances internationales, sont les principes majeurs de la stratégie brésilienne. C'est sur ces bases que le Brésil postule à une place de membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU.

La Russie compte aujourd'hui 143 millions d'habitants sur la plus large superficie du monde. Au regard des quatre autres membres des BRIC elle a un profil spécifique. On ne peut parler d'elle comme un pays émergent. Certes la Russie n'est plus la même que celle qui occupait une place

centrale dans l'URSS, considérée comme une superpuissance. L'effondrement de l'URSS l'a conduit à s'adapter à la réduction, de son espace d'intervention, de son influence, à la mutation de ses institutions, de son système économique et social. La rétraction interne et internationale de la Russie est donc une donnée forte. Qu'en est-il aujourd'hui ? Malgré les faiblesses évoquées, elle demeure une grande puissance. Elle dispose d'atouts importants. Au plan économique, cette puissance est presque entièrement fondée sur l'exploitation, le contrôle et l'exportation des matières premières. Ses richesses naturelles abondantes, tant dans le domaine des hydrocarbures, que des métaux et même des matières premières agricoles, le lui permettent. Dans cet esprit la Russie est devenue la plus puissante économie mondiale fondée sur les ressources naturelles. C'est pourquoi elle souhaite donc accroître encore cet atout, et pour cela elle intervient notamment dans le Grand Nord, partie de son vaste territoire. Dans ses rapports avec le monde, elle est bien servie par la géographie, car située aux confins de deux continents, l'Europe et l'Asie, avec lesquels elle développe d'importants échanges. Ainsi l'Union Européenne accueille 2/3 des exportations de matières premières de la Russie. Aux frontières orientales des liens du même ordre se sont tissés, en particulier avec la Chine, dont les besoins énergétiques sont connus. Au plan militaire elle a conservé une puissance notable. Elle dispose de moyens nucléaires importants, et ses forces armées se sont engagées depuis 2008 dans une réforme inédite, montrant la volonté de les moderniser en profondeur. La Russie participe à toutes les affaires du monde, comme membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. Elle est partie prenante dans de nombreuses structures internationales existantes, ce qui lui permet d'élargir son influence. Au sein des BRIC, elle noue des relations économiques, politiques, stratégiques. Cependant elle attend toujours son admission à l'OMC. La Russie est bien un acteur incontournable.

Depuis la fin de l'apartheid, l'Afrique du sud a retrouvé un statut international, et elle recherche une stature de puissance régionale, en s'imposant comme la nation indispensable à l'Afrique. Le pari est audacieux, vis-à-vis d'un continent de 42 pays aussi multiples et diversifiés, en pleine expansion démographique, qui devrait compter en 2025, 1 milliard, 300 millions d'habitants, et au milieu du siècle 2 milliards. L'Afrique du sud a cependant la capacité à promouvoir l'unité africaine, c'est pourquoi elle ambitionne d'en devenir le chef de file. Elle est cependant talonnée par l'autre géant africain, le Nigéria. Elle milite pour obtenir une place de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU. En 2011 elle a intégré les BRIC, bien qu'au regard des autres membres, avec 52 millions d'habitants et un PIB qui la place au 29 rang économique mondial, elle apparaît comme un nain. Toutefois elle intègre un ensemble qui représente 2,9 milliards d'habitants, soit plus de la moitié de la population mondiale. C'est indéniablement pour elle un atout. Par ailleurs la présence africaine dans les BRIC, confère aux autres membres un atout supplémentaire vis-à-vis d'une zone géographique en pleine expansion.

Et l'Europe ? Serait-elle appelée à faire de la figuration ? Certains chercheurs le pensent, en parlant du « Vieux continent », du passé. Or l'Union Européenne compte 27 pays, représentant 503, 8 millions d'habitants. Elle cumule un produit intérieur brut supérieur à un quart des richesses produites dans le monde. Deux de ses pays sont membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU. L'Union Européenne n'est pas démunie de moyens d'influence sur les États-Unis eux-mêmes. A l'OMC, le poids de l'Union Européenne s'exerce comme première puissance commerciale, avec 16, 5 % des échanges mondiaux, et ses alliances avec des partenaires du sud serait susceptibles de contrebalancer fortement l'hégémonie américaine ; ainsi dispose-t-elle de moyens pour jouer un rôle de vecteur actif dans le monde. Il reste qu'au plan politique des contradictions importantes existent en son sein, sa défense est de fait assurée par l'OTAN, placée comme on le sait sous leadership américain. Ce sont des handicaps pour jouer le rôle qui pourrait être le sien. Jouer ce rôle suppose des transformations d'ampleur, des ruptures radicales avec les

structures actuelles et les orientations. Présentement l'Union Européenne traverse une période de crise, elle a besoin d'être refondée.

Quelques remarques en guise de conclusions :

Il n'est pas certain que cet article réponde totalement aux souhaits qui ont été exprimés par des abonnés aux Cahiers de l'IDRP. L'attente visait, sans doute la présentation d'une fresque plus large, avec plus d'approfondissements. Mais les contraintes d'un article limité en pagination, conduisaient inévitablement à un survol rapide et quelque peu schématique, ne permettant pas de traiter de l'ensemble de la problématique. C'est pourquoi il a été centré sur des pays et des régions, susceptibles d'influer sur le devenir du monde, sur lesquels on ne pouvait prétendre fournir des analyses clés en main. Cependant on peut penser que les repères évoqués fourniront quelques éléments utiles, et surtout inciteront à la lecture de multiples ouvrages parus, étudiant spécifiquement chaque région du monde, dans leur évolution. On soulignera que les Cahiers de l'IDRP, pour leur part, ont déjà publié des articles de bon niveau. Par ailleurs, malgré les précautions prises, l'évolution du monde peut, dans ses grandes lignes, paraître tracée d'avance, et ne laisser que peu de place à l'imprévu, qui historiquement, s'est manifesté à maintes reprises. De même la place prise par les peuples se doit d'être mise en évidence, car comme l'a souvent évoqué le prix Nobel, Elya Prigogine, « Si nous ne pouvons prévoir le futur, nous pouvons le préparer ». Et dans cet esprit la place des peuples apparaît déterminante. Enfin on peut espérer que cet article, malgré ses imperfections apportera sa pierre, dans le débat.

SOMMAIRE -----

□ dossier 1 : Le Livre blanc de la Défense et de la sécurité nationale

◆ Daniel Durand, chercheur à l'IDRP

◆ François Géré, historien, spécialiste en géo-stratégie



□ dossier 2 : Quel avenir pour l'Afghanistan ?

◆ Emmanuel Dupuy, Président de l'IPSE

◆ Patrice Jorland, géographe



□ hors-dossier : Un monde en transition.

◆ Jacques Le Dauphin, directeur de l'IDRP

Nouvelles brèves :

○ le prochain numéro des Cahiers de l'IDRP paraîtra en septembre. Il comportera un dossier sur le thème « Vers une nouvelle équation stratégique en Méditerranée. », un second sur « Le Sahara occidental », et un troisième sur le Traité sur le commerce des armes.

*Les Cahiers de l'IDRP - Publication trimestrielle de l'Institut de Documentation et de Recherche sur la Paix -
Directeur de publication : Jacques Le Dauphin - C.P.P : en cours
Prix au numéro : 5 € - Abonnement annuel (4 n°) : 16 €*

IDRP -Siège de l'ARAC, 2 place du Méridien 94807 VILLEJUIF CEDEX – <http://www.institutidrp.org> - contact :06 68 12 82 15